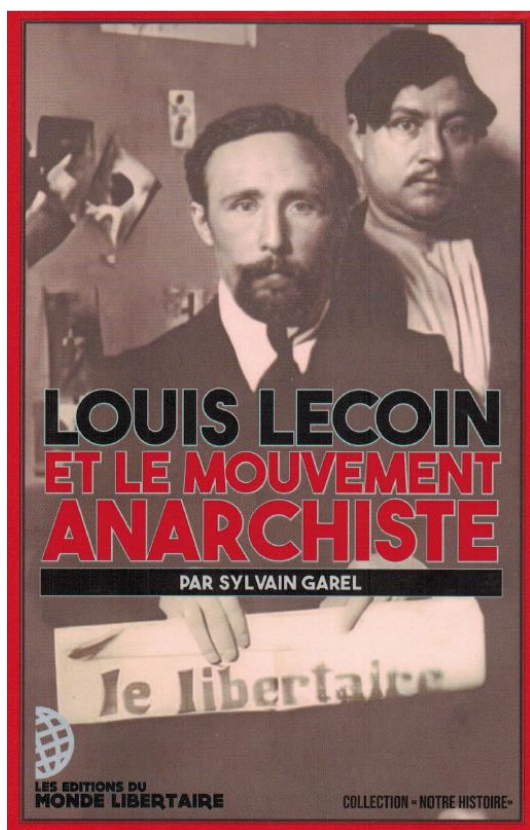


PRÉFACE PREVUE

D'UN OUVRAGE QUI N'A JAMAIS VU LE JOUR

LOUIS LECOIN (1888-1971) : L'HOMME RÉVOLTÉ

« [...] la science de nous entre-défaire et entretuer, de ruiner et perdre notre propre espèce, il semble qu'elle n'a pas beaucoup de quoi se faire désirer aux bêtes qui ne l'ont pas [...] il me semble y lire l'ineptie et la vanité humaines. » Michel de Montaigne.¹



Le besoin irrépressible des éditions Théolib conduites par Pierre-Yves Ruff de publier à nouveau le livre de Louis Lecoïn, intitulé *Le Cours d'une vie*² et paru à compte d'auteur en 1965, prend sa source dans l'envie de donner à un cercle élargi de lecteurs la possibilité de prendre connaissance du témoignage exceptionnel d'un être singulier et, à certains égards hors normes, dont la rébellion contre l'ordre établi a traversé presque les trois premiers quarts du XX^e siècle. Malheureusement du fait d'une opposition malvenue sur les droits d'auteur, cette réédition n'aura pas lieu et c'est bien dommage pour l'Histoire du combat pacifiste et d'un de ces acteurs essentiels.

Néanmoins, il plonge aussi ses racines dans une énigme généalogique. Bien qu'il n'en ait acquis aucune preuve certaine, Pierre-Yves Ruff a de bonnes raisons de penser qu'appartenait à sa famille Pierre-Jules Ruff³, compagnon de combat et de misère de Louis Lecoïn⁴. Dès 1912, Pierre-Jules Ruff et Louis Lecoïn paient ensemble l'addition judiciaire d'une initiative commune : dans le quatrième numéro du jeune mensuel *Mouvement anarchiste*, ils endossent la responsabilité d'un article intitulé « *Comment on sabotera la*

mobilisation. Recettes utiles ». La marche à la guerre occupe alors tous les esprits et les deux jeunes militants annoncent clairement leur intention de s'opposer au conflit par l'insoumission. Sur le fondement des lois scélérates de 1893 et 1894, adoptées à la suite des attentats commis par Ravachol en 1892, l'autorité judiciaire les condamne à cinq ans d'emprisonnement. Sous réserve des éclipses qui marquent les engagements de Pierre-Jules Ruff, son compagnonnage avec Louis Lecoïn se poursuit de longues années. Néanmoins, leurs chemins divergent en 1936 à propos de la politique menée par les anarchistes durant la Révolution espagnole. Lorsque le Troisième Reich envahit l'Union soviétique, Pierre-Jules Ruff s'éloigne encore davantage du syndicat des correcteurs dont il est membre comme Louis Lecoïn. Lorsqu'il prend le chemin du camp de concentration de Pithiviers,

¹ Montaigne, Michel (de), *Les Essais*, livre II, chapitre 12, Éditions Arléa, 2002, page 347.

² Lecoïn, Louis, *Le Cours d'une vie*, Éditions à compte d'auteur, Union pacifiste de France, 1965, 347 pages.

³ Davranche, Guillaume, *Notice Pierre Ruff*, Dictionnaire biographique Le Maitron-Mouvement ouvrier-Mouvement social, Éditions de l'Atelier, [2016], 2020.

⁴ Davranche, Guillaume et Sill, Édouard, *Notice Louis Lecoïn*, Dictionnaire biographique Le Maitron-Mouvement ouvrier-Mouvement social, Éditions de l'Atelier, [2009], 2020.

en 1942, il refuse même l'appui de cette organisation qu'encourage pourtant Louis Lecoïn à lui apporter son soutien sans conditions. Il meurt dans le camp de Neuengamme, en 1944.

Le Cours d'une vie enrichit utilement une version antérieure de l'ouvrage, parue en 1946 sous le titre *De Prison en prison*. Les compléments apportés à son autobiographie par Louis Lecoïn en 1965 livrent notamment le détail d'une aventure éditoriale - la confection et la diffusion de la revue *Défense de l'Homme*, de 1948 à 1956 - et du dernier combat du vieil anarchiste - celui qui aboutit à l'entrée en vigueur d'un statut d'objecteur de conscience à partir de 1964. Publié peu de temps après le refus magnanime de Louis Lecoïn de concourir pour le prix Nobel de la paix en 1964 afin de céder la place à Martin Luther King, *Le Cours d'une vie* constitue donc une sorte de testament politique au soir d'une existence commencée quasiment avec le centenaire de la Révolution française, en 1888, achevée avec celui de la Commune de Paris, en 1971, sans cesse vouée à l'action en faveur de la justice et de la paix et ponctuée de nombreux séjours en prison. Sans atteindre les trente-cinq années d'incarcération d'Auguste Blanqui, dit l'Enfermé, - le surnom que reprend Gustave Geffroy pour intituler la biographie du vieux révolutionnaire⁵ -, néanmoins les douze ans passés par Louis Lecoïn dans les geôles de la République pèsent lourd dans la besace de son existence.

S'ils ne présentent pas un intérêt littéraire exceptionnel, les mémoires de Louis Lecoïn constituent toutefois un document essentiel pour qui veut connaître l'histoire du courant anarchiste et pacifiste au cours XX^e siècle. Ils reproduisent aussi intégralement des lettres de l'auteur adressées à des personnes influentes, d'intéressants échanges de correspondance, y compris avec des monstres sacrés des lettres françaises comme les surréalistes⁶ ou Louis-Ferdinand Céline, des articles parus dans des organes de presse aujourd'hui tombés dans l'oubli, des appels divers à la lutte, des pièces émanant d'autorités officielles ou encore des contributions d'écrivains amis comme Albert Camus. Écrits dans une langue bien maîtrisée, ils livrent le récit détaillé et vivant des tribulations militantes d'un humaniste, tour à tour investi dans l'action anarcho-syndicaliste et la défense des hommes de progrès, guidé par un pacifisme radical dans l'entre-deux-guerres et impliqué, au risque d'y perdre la vie, dans le combat en faveur des objecteurs de conscience dans les années de Gaulle. Au cours de ce voyage dans le temps, le lecteur perçoit parfois l'écho de la voix de Louis Lecoïn dans le tumulte des querelles sociales et politiques d'aujourd'hui comme celle ayant pour objet l'abandon du projet de service national universel.

*

Un jeune déshérité qui devient syndicaliste, pacifiste et anarchiste

Si le destin d'un être humain n'est jamais écrit d'avance, néanmoins les conditions dans lesquelles se déroulent ses jeunes années jouent nécessairement un rôle, soit qu'un caractère bien trempé le pousse à s'en affranchir, voire à les oublier dans un coin obscur de sa mémoire, soit qu'elles pèsent comme une fatalité sur la suite de son existence. Louis Lecoïn n'échappe pas à la tyrannie des origines tout en sachant s'en libérer : de son enfance il garde le souvenir d'une grande misère et de l'amour des siens, ce qui le conduit plus tard à se défaire de ses entraves et à aspirer à un monde meilleur.

À Saint-Amand-Montrond, sous-préfecture du département du Cher qui domine la petite région de bocage et d'élevage du Boischaut et où s'élève son buste depuis 1991⁷, Louis Lecoïn naît dans une famille très pauvre, peu encline à la révolte et comptant sept enfants issus de parents illettrés. Son père travaille comme journalier pour un très maigre salaire tandis que sa mère chérie, malade de la poitrine, cède aux avances d'un meunier pour se procurer la farine nécessaire à la cuisson du pain

⁵ Geffroy, Gustave, *L'Enfermé*, préface de Bernard Noël et illustrations d'Ernest Pignon-Ernest, coll. Bio, Éditions L'Amourier, 2015, 600 pages.

⁶ Alors que le premier *Manifeste du surréalisme* n'est pas encore paru (1924), André Breton, Benjamin Péret, Louis Aragon, Robert Desnos et consorts félicitent Louis Lecoïn, le 3 décembre 1923, pour avoir publié un article relatant le suicide de Philippe Daudet, le fils de Léon Daudet de *L'Action française* qui voulait devenir anarchiste.

⁷ Le buste de Louis Lecoïn, situé dans le jardin du musée Saint-Vicq de Saint-Amand-Montrond, est l'œuvre du sculpteur Fabien Latorré (Voir [Louis Lecoïn, berrichon et pacifiste intransigeant](#). | [gilblog](#) | Jean-Pierre Gilbert).

qu'elle confectionne. Le jeune Louis mendie également pour nourrir la famille. Trois quarts de siècle plus tard, il conserve néanmoins un souvenir ému de ses jeunes années : « *Je garde de ma petite enfance, très belle malgré tout, et quoiqu'elle se soit déroulée dans une misère noire, l'impression que le pauvre possède un avantage sur le riche, une compensation appréciable en tout cas : je crois que les mêmes des gueux affectionnent de plus près et de meilleur cœur leurs parents.* »

La main invisible de l'histoire et de la géographie détermine peut-être aussi un peu son existence sans qu'il le sache nécessairement ni s'en prévale, de quelque manière que ce soit, dans son autobiographie. Dans son livre intitulé *Le Socialisme dans le Cher (1851-1921)*⁸, Claude Pannetier souligne que ce département fut un haut lieu du courant socialiste animé par Édouard Vaillant (1840-1915)⁹, natif de la cité industrielle de Vierzon, membre éminent de la Commune et dirigeant, aux côtés de Marcel Sembat, du Comité révolutionnaire central de Blanqui. À la fois importante et singulière, l'implantation du tout jeune Parti communiste français en 1921 dans ce département du centre de la France aurait prospéré, selon Claude Pannetier, sur le terreau fécond déposé par Édouard Vaillant qui anime à son retour d'exil, en 1880, le quotidien *Ni Dieu ni maître*, un titre en harmonie avec les idéaux futurs de Louis Lecoïn.

Néanmoins, Louis Lecoïn découvre l'action révolutionnaire loin de Saint-Amand-Montrond. Avant d'embrasser ses convictions anarchistes et pacifistes, il effectue une brève période d'apprentissage du métier de typographe chez un imprimeur-libraire¹⁰ - qu'il regrette d'avoir été contraint d'écourter -, puis passe trois ans dans un sinistre centre de formation agricole, dirigé par un « *homme dur et pingre* ». Il rêve alors, tout en lisant Kropotkine, de s'engager dans un régiment colonial pour échapper au triste avenir qu'il redoute, une incongruité de jeunesse pour un homme dont l'existence sera entièrement consacrée à combattre la guerre et le militarisme. Finalement, il gagne Paris où il prend son envol. Employé en qualité de jardinier chez un pépiniériste - un exploiteur qui présente à ses yeux l'avantage de ne pas le forcer à aller à la messe le dimanche -, il participe à sa première grève dès 1906, lorsque la Confédération générale du travail (CGT) « [...] *toute neuve, ne répugnait point* » à l'action directe, ainsi qu'à la journée du Premier Mai de la même année.

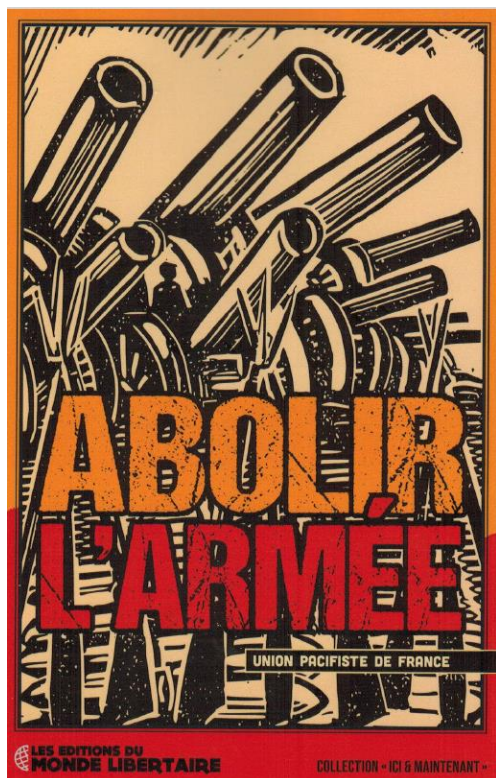
Les premières pages de la vie militante de Louis Lecoïn se couvrent d'enluminures à partir de son incorporation, en 1909, en vue d'effectuer son service militaire de deux ans dans le 85^{ème} régiment de ligne stationné à Cosne-sur-Loire¹¹. En octobre 1910, avec la CGT, les cheminots des réseaux Nord et Ouest-État entreprennent une puissante grève pour protester contre les sanctions infligées aux travailleurs arrivant avec un léger retard et demander, d'une part, de porter au minimum à cinq francs le salaire journalier, d'autre part, d'appliquer la loi Berteaux sur les retraites. Le gouvernement présidé par Aristide Briand depuis juillet 1909 envoie la troupe pour réprimer le mouvement social. L'autorité militaire mobilise l'unité du soldat Louis Lecoïn aux fins de garder les voies ferrées et briser la grève. Celui-ci refuse et se trouve placé en détention à Bourges où il est traduit devant le juge militaire. Condamné à six mois de prison, il suscite l'intérêt des gazettes au point qu'à sa libération, en avril 1911, les officiers du 10^{ème} régiment d'infanterie d'Auxonne, où il achève son service militaire, le consignent à la caserne lorsque le gouvernement requiert l'intervention de l'armée contre des mineurs et des vignerons grévistes. Louis Lecoïn vient d'atteindre une petite notoriété et de susciter la méfiance chez les militaires.

⁸ Pannetier, Claude, *Le Socialisme dans le Cher 1851-1921*), Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1982, 306 pages.

⁹ Louis Lecoïn croise au moins une fois dans son existence Édouard Vaillant qui anime, au côté de Jean Jaurès, une manifestation en direction de l'ambassade d'Espagne à Paris dénonçant l'assassinat du fondateur de l'École moderne, Francisco Ferrer, à Monjuich, en 1909.

¹⁰ De l'invention de l'imprimerie jusqu'à la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e, les métiers de libraire, d'éditeur et d'imprimeur étaient souvent exercés simultanément.

¹¹ La loi de trois ans sera votée le 7 août 1913. Jean Jaurès, auteur de *L'Armée nouvelle* (1910) combatta ardemment cette loi.



Revenu à la vie civile, le combat antimilitariste et pacifiste constitue pour l'essentiel, en dehors des périodes d'incarcération, l'ordinaire de son engagement jusqu'à la fin de la Grande Guerre. En juillet 1912, il rejoint la Fédération communiste anarchiste (FCA) dont il devient l'un des secrétaires. Il commence alors son compagnonnage avec Pierre-Jules Ruff. Non seulement les deux compères diffusent sous le timbre de la FCA, en défense de jeunes anarchistes insoumis, la célèbre affiche et les cent mille tracts de novembre 1912 proclamant : « *Aujourd'hui insoumis, demain réfractaire, plus tard déserteur* », mais ils appellent à la paix immédiate en plein conflit, dans une France entravée dans le carcan de l'Union sacrée d'août 1914. En 1915, ils lancent dans les milieux libertaires un appel pacifiste : « *Aux anarchistes, aux syndicalistes, aux hommes* », pour lequel Louis Lecoïn écope d'un séjour en prison à Caen. En 1916, alors que ce dernier refuse d'être mobilisé dans un régiment disciplinaire basé à Bourges, les deux amis rédigent un tract intitulé « *Imposons la paix* », diffusé sous les auspices du journal *Le Libertaire*, pourtant interdit depuis août 1914. En 1917, Louis Lecoïn va

plus loin : il envisage d'attenter à la vie de Gustave Hervé, le chantre de l'antimilitarisme, de l'action directe et de l'insurrection contre la guerre jusqu'en 1912, puis le héraut de l'Union sacrée en 1914 avant de sombrer dans une forme philosémitisme singulière de fascisme au cours des années trente, en quelque sorte un traître. Le deuxième tribunal militaire de Paris condamne Louis Lecoïn à cinq ans de prison.

*

Des comités de défense et de l'antifascisme au pacifisme intégral

La paix revenue et de nouveau libre, Louis Lecoïn reprend ses activités syndicales et anarchistes mais s'implique beaucoup dans la défense de militants français ou étrangers confrontés à la répression puis dans la lutte antifasciste et le pacifisme intégral.

Fin 1920, quelques jours avant sa libération du pénitencier militaire d'Albertville, il adresse une lettre au congrès national de l'Union anarchiste, réuni du 13 au 15 novembre, dans laquelle il apporte son soutien à la Révolution russe mais fait part de ses réserves sur l'action des bolchéviques. Pour autant, il suit les jeunes communistes français lors la scission de la CGT, amorcée en juillet 1921 au congrès confédéral et consommée en décembre, à la suite de l'exclusion de la fédération des cheminots. Il devient membre de la commission administrative provisoire de la nouvelle Confédération générale du travail unitaire (CGTU) au sein de laquelle il anime le courant minoritaire anarcho-syndicaliste, hostile aux partisans des bolchéviques, notamment lors du congrès confédéral de Bourges de 1923. En 1924, en vain, il prône auprès des anarcho-syndicalistes la rupture avec la CGTU. Afin de remplir son mandat au sein de cette organisation, il quitte la rédaction du journal *Le Libertaire*.

Néanmoins, durant l'entre-deux-guerres, dans un premier temps, il consacre l'essentiel de son temps et de son énergie à défendre des militants victimes de la répression ou injustement traités. Déjà en avril 1914, il s'était présenté aux élections législatives dans le vingtième arrondissement de Paris pour alerter l'opinion sur la situation des détenus politiques, qu'il connaît bien pour l'avoir vécue personnellement. Pour une raison difficile à déterminer, il omet de s'étendre sur cet épisode dans *Le Cours d'une vie*. Après la Grande Guerre, il poursuit dans cette voie en recourant à des méthodes fondées sur la mobilisation de l'opinion publique, parfois classiques, souvent spectaculaires, généralement efficaces. En 1922, il porte ainsi secours à sa propre belle-sœur, Jeanne

Morand, condamnée à dix ans de réclusion pour son action pacifiste durant le conflit. Accompagné de journalistes, il rend visite aux détenus qui font la grève de la faim pour réclamer le statut de prisonnier politique¹² en faveur de la jeune femme puis refuse de quitter l'établissement pénitentiaire. Un homme libre qui veut partager le sort des détenus fait toujours désordre.

S'il échoue, au moins initialement, dans le cas de Jeanne Morand, en revanche, il obtient un réel succès dans celui d'Émile Cottin¹³. Le 19 février 1919 au matin, celui-ci tire neuf balles de pistolet en direction de la voiture du président du Conseil, Georges Clemenceau, qui se rend au ministère de la guerre. L'un des neuf projectiles vient se loger entre les deux poumons du « *père de la victoire* » qui se remet de cette épreuve en une semaine. Le 14 mars 1919, Émile Cottin est prestement condamné à mort par le troisième conseil de guerre de Paris, peine que Georges Clemenceau fait commuer en dix ans de réclusion, une sentence encore trop lourde au regard de l'acquittement concomitant de Raoul Villain, l'assassin de Jean Jaurès. Louis Lecoïn s'empare de l'affaire Cottin et publie dans *Le Libertaire* un article modérément intitulé « *Bonne et inopérante vengeance d'un gouvernement de fripouilles et d'assassins* ». Il rejoint à nouveau la prison pour six mois et entame une grève de la faim : Émile Cottin et lui bénéficient très rapidement du régime de prisonnier politique. Libéré, il réitère son action et contraint finalement l'administration à assouplir le régime carcéral de Jeanne Morand. En 1923, il élargit son action en constituant un comité en faveur de l'amnistie des insoumis et des objecteurs de conscience.

Dans un esprit internationaliste, Louis Lecoïn défend par ailleurs des anarchistes étrangers en butte à la répression. D'une part, comme il l'a fait deux ans plus tôt pour le Russe Makhno et comme il le fera jusqu'en 1936 pour l'Italien Camillo Berneri, il s'oppose à la demande d'extradition par l'Espagne, placée sous la férule du dictateur Primo de Rivera depuis 1923, de Francisco Ascaso, Buenaventura Durruti et Gregorio Jover, membres de la Confédération nationale du travail (CNT) et de la Fédération anarchiste ibérique (FAI), accusés de vouloir attenter à la personne du roi Alphonse XIII. Incarcérés en France depuis le 25 juin 1926, les intéressés risquent un sort pire que la mort par le garrot : ils sont menacés de déportation à vie dans le terrible bagne argentin de la Terre de feu et ainsi promis à une lente agonie d'une particulière cruauté. Pour l'occasion, Louis Lecoïn emploie une stratégie militante habituelle. Il souhaite mobiliser la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen et contacte, à cette fin, Victor Basch¹⁴ qui ne lui laisse aucun espoir. Finalement, la Ligue s'empare de l'affaire et Louis Lecoïn, par son intermédiaire, convainc Édouard Herriot d'agir contre la demande d'extradition des trois anarchistes espagnols. Le socialiste Pierre Renaudel et Louis Lecoïn entreprennent, de leur côté, la rédaction d'un projet d'interpellation du Gouvernement par la Chambre des députés. Devant le risque de crise ministérielle, Georges Leygues, ministre de la Marine qui assure l'intérim de la Présidence du Conseil, déclare être sensible au sort des trois hommes. Louis Lecoïn, avec le concours de la Ligue et celui de plusieurs parlementaires français, obtient finalement l'élargissement de Francisco Ascaso, Buenaventura Durruti et Gregorio Jover, en juillet 1927. Ceux-ci restent néanmoins sous le coup d'une décision d'expulsion vers un pays tiers. Parallèlement, Louis Lecoïn engage un long et difficile combat en faveur des deux célèbres anarchistes italiens émigrés aux États-Unis, Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti, accusés sans preuve d'avoir participé à deux braquages sanglants dans l'État du Massachusetts. En juin 1926,

¹² Dans *Le Cours d'une vie*, Louis Lecoïn explique l'intérêt du statut de détenu politique : « *Aristide Briand, Ministre de la Justice, venait de réglementer l'admission au régime politique et d'en accorder les avantages à de nombreux délinquants. [...] Les détenus politiques sont donc libres en prison. La lecture leur est permise : livres et journaux. Ils ont droit, durant deux ou trois heures, à des visites quotidiennes. [...] La réglementation Briand de 1912 était toujours en vigueur avant la guerre de 1939.* »

¹³ Voir Le Naour, Jean-Yves, *L'Assassinat de Clemenceau*, Éditions Perrin, Paris, 2019, 165 pages.

¹⁴ Né en 1863, Victor Basch est professeur de littérature allemande à l'université de Rennes. Adhérent de la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen dès 1898, il présidera cette association de 1926 à 1944, année au tout début de laquelle il est assassiné, ainsi que son épouse Hélène, par la Milice de Lyon aux ordres de Paul Touvier.

convaincu, compte tenu de la puissance acquise par ce pays au sortir de la Grande Guerre, que leur sort dépend d'une vaste mobilisation à l'échelle planétaire, à laquelle participe d'ailleurs le Secours rouge international¹⁵, il fonde le comité de défense des intéressés et rallie à leur cause de nombreux soutiens, d'où qu'ils viennent : « *L'esprit de justice, cette fois, passait au-dessus des opinions de chacun* » écrit-il dans *Le Cours d'une vie*. La Ligue des droits de l'Homme et du citoyen, la CGT et la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO) s'impliquent dans l'action en faveur de l'amnistie de Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti. De surcroît, au printemps 1927, Louis Lecoin lance une pétition, intitulée « *Au peuple américain* », qui recueille trois millions de signatures, dont celles d'une centaine de parlementaires et d'avocats venus de tous les horizons politiques. Rien n'y fait : Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti sont exécutés le 23 août 1927. Même morts, Louis Lecoin ne les abandonne pas : lors du congrès de l'American Legion, qui se tient à Paris deux semaines plus tard, il s'introduit parmi cet aréopage de militants d'extrême-droite et crie « *Vivent Sacco et Vanzetti !* » lorsque le président de séance commence son discours. Cet acte dépourvu de portée pratique mais d'une grande force symbolique lui ouvre à nouveau les grilles de la prison qu'il quitte néanmoins rapidement compte tenu de l'émotion que suscite l'assassinat des deux Italiens américains dans l'opinion française. En 1977, le Gouverneur du Massachusetts les réhabilitera.

Dans la seconde moitié des années trente, à partir de la journée du 6 février 1934 qui voit les ligues d'extrême-droite et les organisations ouvertement fascistes menacer la République, Louis Lecoin embrasse sans retenue le combat antifasciste qui le conduit vers le pacifisme intégral à l'approche de la guerre.

Mandaté par l'Union anarchiste communiste révolutionnaire (UACR), dont il préconise la fusion avec l'Association des fédéralistes anarchistes (AFA) au congrès de mai 1934, il soutient l'unité d'action en vue de la journée de riposte du 12 février 1934 puis, plus largement, la réunification de la CGT et de la CGTU qui interviendra en mars 1936. À ce propos, il écrit dans *Le Libertaire* : « *Plutôt perdre l'indépendance syndicale que la vie* », un point de vue éminemment contestable puisque la vie, pour les travailleurs, dépend souvent de cette indépendance.

Néanmoins, en raison de la puissance du courant anarchiste dans le mouvement ouvrier ibérique, la Révolution espagnole mobilise l'essentiel de l'énergie de Louis Lecoin à partir du 18 juillet 1936, après le soulèvement militaire des factieux rangés derrière Franco contre le gouvernement de Front populaire de Manuel Azaña, remplacé par Jose Giral, le 19. Dès août 1936, il constitue le comité de ravitaillement des milices antifascistes pour apporter une aide matérielle à la CNT-FAI. En octobre, il crée le comité pour l'Espagne libre (CEL) dont il devient le secrétaire à plein temps et qui se transformera, à la demande de la CNT-FAI, en section française de la Solidarité internationale antifasciste (SIA), en 1937. Comme il l'a fait pour les organismes divers de défense individuelle de militants, il sollicite des soutiens de personnalités venues d'horizons divers mais principalement de la SFIO, de la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen et de la CGT. Alors que le gouvernement présidé par Léon Blum décide de ne pas intervenir en Espagne, sur pression du cabinet britannique du comte Stanley Baldwin et des radicaux, le CEL puis la SIA acheminent non seulement des vivres mais également des armes vers l'Espagne, dès le mois de novembre 1936, comme l'indique Louis Lecoin dans un article du journal *Le Libertaire*. Ces organisations constituent aussi une Centurie Sébastien Faure qui rejoint la colonne Durutti et combat devant Saragosse, en août et septembre 1937. L'issue du conflit est connue : la division des rangs de la Révolution espagnole par les staliniens et l'appui militaire de l'Allemagne hitlérienne et de l'Italie mussolinienne à Franco donnent la victoire aux factieux qui prennent Madrid fin mars 1939.

¹⁵ Le Secours rouge international est une organisation « *d'aide et de solidarité internationale aux combattants de la Révolution* », créée en 1922 par la III^e Internationale.



La guerre civile espagnole constitue la répétition générale de la Seconde Guerre mondiale inaugurée par l'invasion de la Pologne par les troupes du III^e Reich, en septembre 1939. Louis Lecoin pousse jusqu'à son terme son combat pour la paix : il devient une des figures éminentes du pacifisme intégral. Dans *Le Cours d'une vie*, il l'explique sans fard : « Pour que la guerre ne passe pas, nous étions prêts à tout et à plus encore. Personnellement, j'eusse pactisé avec le diable pour l'éviter. De même, pendant le conflit, je me serais damné tout à fait pour en écourter la durée. » Dès le mois de mai 1938, il rejoint le comité syndical d'action contre la guerre (CSACG). Le 27 septembre 1938, à la veille de la revendication par Hitler du rattachement des Sudètes à l'Allemagne et trois jours avant la signature des accords de Munich par lesquels, toute honte bue, la France et le Royaume-Uni donnent satisfaction à Berlin, il fait placarder une affiche intitulée « Mobilisation générale pour la paix » et publie un article favorable à celle-ci dans le journal *Le Libertaire*. Cette position éloigne Louis Lecoin de l'Union anarchiste (UA)¹⁶ et nourrit des dissensions au sein du CSACG qui se transforme en comité de liaison

contre la guerre (CLCG) : pacifistes révolutionnaires de l'UA et pacifistes intégraux s'y affrontent violemment en avril 1939. Pour autant, cet alignement de Louis Lecoin sur la politique d'Édouard Daladier ne le prémunit pas contre la prison. Il y séjourne à nouveau pour avoir, le 13 septembre 1939, dix jours après le déclenchement du conflit, diffusé à cent mille exemplaires un tract appelant à la « Paix immédiate ! » et signé de personnalités éminentes parmi lesquelles Henri Poulaille, l'écrivain anarchiste partisan de la littérature prolétarienne, Marceau Pivert, le dirigeant du Parti socialiste ouvrier et paysan (PSOP)¹⁷, mais aussi Marcel Déat, l'auteur du programme des néo-socialistes de 1930, *Perspectives socialistes*, futur dirigeant collaborationniste du Rassemblement national populaire (RNP), fondé en 1941, et ministre du travail de Pétain, en 1944, et Félicien Challaye, pacifiste ultra devenu lui-aussi collaborationniste. Pour cette action, ainsi que d'autres signataires, Louis Lecoin est condamné à la détention. En juin 1940, le gouvernement de la République agonisante l'envoie dans le sinistre camp de Gurs puis le régime de Vichy dans ceux de Nexon (Haute-Vienne) et de Bossuet (Algérie). Sur sa demande, les autorités de Vichy le libèrent en août 1941 contre la promesse de ne rien entreprendre contre elles. Sous réserve d'une « infraction à la censure » de 1942, pour laquelle Marcel Déat intervient en sa faveur afin de lui éviter une autre

¹⁶ L'Union anarchiste est le fruit de la fusion de l'UACR et de l'AFA au congrès d'unité de mai 1934. D'abord hostile à cette fusion, la Fédération des communistes libertaires (FCL) rejoint l'UA en août 1935.

¹⁷ Le PSOP est fondé le 8 juin 1938 avec les militants de la Gauche révolutionnaire, après l'exclusion de cette tendance de la SFIO qui affiliait des militants trotskistes.

incarcération, Louis Lecoin tient son engagement, sans pour autant sombrer ouvertement dans la politique de Collaboration¹⁸.

*

De la Défense de l'Homme au combat pour l'objection de conscience

Au sortir de la guerre, Louis Lecoin s'éloigne des anarchistes et considère que sa conscience est en paix après la traversée de l'épreuve de l'Occupation. Dans *Le Cours d'une vie*, il affirme très clairement que le pacifisme intégral l'a préservé du pire : « [...] le pacifisme intégral [...] me fit maudire l'ours mal léché au moins autant que son loup botté. Pacifisme qui m'empêchera de pencher d'un côté ou de l'autre et me préserva de bien des souillures. » Âgé de cinquante-sept ans, correcteur à la retraite devenu marchand ambulant, il va consacrer le quart de siècle qu'il lui reste à vivre à deux aventures outre la rédaction de ses mémoires : la direction de la revue *Défense de l'Homme* qu'il anime de 1948 à 1955, avant d'en céder la responsabilité à son gendre pour raison de santé, et qui cesse de paraître en 1976 ; le combat victorieux en faveur d'un statut des objecteurs de conscience.

À certains égards, avec la publication de la revue *Défense de l'Homme*, Louis Lecoin prolonge après le retour de la paix armée entre les deux blocs¹⁹, sous une forme nouvelle et dans un contexte radicalement différent, l'orientation politique qu'il adopte dans l'immédiat avant-guerre. Conçue comme un lieu d'expression libre, cette publication aspire à la fois à offrir une tribune aux nombreuses nuances d'anarchisme et à réunir les pacifistes intégraux des deux rives. Louis Lecoin donne le ton dès le premier numéro²⁰. Il y condamne l'épuration sauvage et les persécutions observées à la Libération, encore vivaces en 1948, et demande l'élargissement des tous les prisonniers politiques, y compris de ceux poursuivis ou condamnés pour faits de Collaboration : « Jamais je ne pourrai m'acharner sur l'homme blessé, sur l'homme à terre – se serait-il montré le plus haïssable alors qu'il se tenait debout » écrit-il dans un article intitulé « Amnistie pour les nôtres, amnistie pour les leurs, amnistie pour tous »²¹. Ce projet suscite pour le moins des réserves dans les milieux anarchistes.

L'originalité du mensuel *Défense de l'Homme* se mesure donc à la diversité de ses contributeurs. Dans un monde idéologiquement écartelé entre le stalinisme et l'alignement sur les États-Unis, *Défense de l'Homme* attire des papillons aux teintes multiples mais épris de liberté. De vieux libertaires y écrivent régulièrement, notamment Pierre Le Meillour, un ancien du CEL, Nicolas Faucier, administrateur du journal *Le Libertaire* à la fin des années vingt et co-fondateur du CEL, Charles-Auguste Bontemps, un anarchiste individualiste qui vient de publier une brochure intitulée *L'Esprit libertaire*, en 1946²². Compagnon de route des libertaires, Albert Camus apporte aussi son soutien et son concours à la revue, en lui accordant notamment, dans le cadre d'un dossier qui lui est consacré,

¹⁸ De la fin de 1941 à août 1944, Louis Lecoin travaille à l'hebdomadaire (puis bimensuel) *Comœdia*, une publication à vocation culturelle disparue en 1937, qui reparait en juin 1941 et dont le directeur, René Delange, est proche des autorités d'occupation. Collaborent à cette revue des personnalités connues des lettres françaises, peu portées à résister, comme Colette ou l'antisémite Marcel Jouhandeau, mais aussi des écrivains sans tache, comme Jean Paulhan qui fonde les *Lettres françaises* et soutient les Éditions de Minuit.

¹⁹ En France, les communistes ont quitté le gouvernement de Paul Ramadier en 1947 ; en Tchécoslovaquie, les staliniens défenestrent le ministre des affaires étrangères démocrate Jan Masaryk en mars 1948 ; en juin 1948 a lieu le blocus de Berlin.

²⁰ Pour les amateurs et les initiés, figure dans ce premier numéro un poème de Léo Champion consacré au jeu d'échecs qui s'achève ainsi : « Mais qui donc est ce roi / qui, quel que soit / le vainqueur ou le régime, / est toujours la victime ? / C'est le Peuple Souverain, / roi contemporain / jamais détrôné et toujours couillonné. »

²¹ Cité in Tronel, Jacky, *Louis Lecoin (1888-1971) pacifiste et antimilitariste*, blog *Histoire pénitentiaire et Justice militaire*, 16 septembre 2012, d'après Préposiet, Jean, *Notice biographique Louis Lecoin*, in *Histoire de l'Anarchisme*, Éditions Taillandier, Paris, 2002, pages 313 à 318.

²² Voir Ragon, Michel, *Dictionnaire de l'anarchie*, Éditions Albin Michel, 2008, 666 pages

une longue interview dans le numéro 10 de juin 1949 intitulée *Dialogue pour le dialogue*²³. Il y affirme un pacifisme nuancé : « Je parie pour la paix. C'est mon optimisme à moi. Mais il faut faire quelque chose pour elle et ce sera dur. C'est là mon pessimisme. » Il y définit aussi le sens de l'acte d'écrire : « Les écrivains ont toujours été du côté de la vie, contre la mort. Où serait la noblesse de ce dérisoire métier s'il n'était fait justement pour plaider inlassablement la cause des êtres et du bonheur. » Enfin, d'autres auteurs venus horizons très différents s'expriment aussi dans *Défense de l'Homme*, en particulier Paul Rassinier qui sent un peu le soufre. Pour autant, ces prises de position sulfureuses n'effraient pas Louis Lecoin qui, l'année précédente, avait probablement cherché à convaincre Louis-Ferdinand Céline, le mentor d'Albert Paraz, de contribuer à *Défense de l'Homme*.

Membre de la SFIO jusqu'à son exclusion de cette organisation en 1951, pacifiste mais également résistant, victime de déportation en 1944, à Buchenwald, Paul Rassinier enjolive son rôle dans la Résistance - contrairement à ce qu'il soutient, il n'y entre qu'en 1943 et non 1941 - et, porté par un anti-stalinisme irrationnel et parfois diffamatoire, emprunte des chemins difficiles avec l'aide de soutiens provoquant des crises d'urticaire chez certains lecteurs. En 1950, il traite de l'univers concentrationnaire dans son deuxième roman intitulé *Le Mensonge d'Ulysse*²⁴ et confie à Albert Paraz le soin de préfacier cet ouvrage. Militant infatigable de la réhabilitation de Louis-Ferdinand Céline, alors exilé au Danemark, futur collaborateur du journal d'extrême-droite *Rivarol* dès 1951, le préfacier Albert Paraz tire à boulets rouges sur les résistants qu'il décrit comme des « fripouilles, heureusement peu nombreuses » tandis que Paul Rassinier entame un long parcours vers le négationnisme : dans *Le Mensonge d'Ulysse*, il écrit déjà que des chambres à gaz « [...] il y en eut, pas tant qu'on le croit. Des exterminations par ce moyen, il y en eut aussi, pas tant qu'on ne l'a dit ». Louis Lecoin n'est pas dupe²⁵ mais ne prononce aucun anathème. En 1949, à la demande et par l'intermédiaire d'Albert Paraz, au moment où se déroule le procès de Louis-Ferdinand Céline devant la chambre civique de la Cour de Justice de Paris, il fait parvenir des numéros de *Défense de l'Homme* à l'exilé de Korsør dont il demande l'amnistie. Louis Lecoin entend alors Louis-Ferdinand Céline proclamer haut et fort qu'il est anarchiste²⁶. Dans une lettre adressée à Albert Paraz en 1949, Louis-Ferdinand Céline déclare, évoquant son internement pendant dix-huit mois (1946-1947) à la prison Vestre Fængsel de Copenhague : « Vive l'Anarchie nom de Dieu. Pour être un bon anarchiste il faut avoir tenu bon en tôle. »²⁷ Louis-Ferdinand Céline remercie Louis Lecoin pour les numéros de *Défense de l'Homme* et souligne qu'ils ont pour point commun la triste expérience militaire²⁸.

²³ Camus, Albert, *Écrits libertaires*, présentation de Lou Marin, Éditions Égrégories et Indigènes, [2008], 2013, 337 pages.

²⁴ Rassinier, Paul, *Le Mensonge d'Ulysse*, préface d'Albert Paraz, Éditions Bressannes, 1950 puis Éditions La Vieille Taupe, 1980,

²⁵ D'esprit très ouvert, néanmoins Louis Lecoin est lucide à propos d'Albert Paraz. Il écrit à son propos dans *Le Cours d'une vie* : « Albert Paraz avait intérêt à être connu, il valait infiniment mieux que la plupart de ses écrits – surtout ceux qu'il répandra dans *Rivarol* à partir de 1952. »

²⁶ Louis Lecoin n'est pas le seul à réclamer l'amnistie pour Louis-Ferdinand Céline. L'irréprochable Jean Paulhan, faisant allusion à l'anarchisme présumé de Céline, écrit à ce sujet, dans trois numéros de *Libertaire* publiés en janvier 1950 : « Si l'anarchisme est un crime, qu'on le fusille. Sinon qu'on lui foute une fois pour toute la paix ». Cité in Roseau, Charles-Louis, *Céline et la question de l'anarchie*, site Le Petit célinien, 19 novembre 2011.

²⁷ *Idem*

²⁸ Pacifiste viscéral depuis la Grande Guerre, Louis-Ferdinand Céline publie en 1949, dans les *Cahiers de la Pléiade*, un roman inachevé intitulé *Casse-pipe*, dans lequel il narre son incorporation comme engagé dans le 12^{ème} régiment de cavalerie de Rambouillet en 1912, une expérience militaire qui le rapproche du conscrit Louis Lecoin, affecté au 85^{ème} régiment de ligne de Cosne-sur-Loire puis au 10^{ème} d'infanterie d'Auxonne. Voir Céline, Louis-Ferdinand, *Casse-pipe* in *Romans*, coll. La Pléiade, vol. III, Éditions Gallimard, 1988.

Toutefois, il ne donnera aucune suite au travail d'approche mené par ce dernier. La sympathie de Louis Lecoin pour Louis-Ferdinand Céline et Albert Paraz connaît une éclipse durable lorsque ce dernier publie dans *Défense de l'Homme*, en 1952, un dithyrambe du nouveau roman de l'ermite de Meudon, *Féerie pour une autre fois*²⁹.

Au terme des sept années passées à la tête de *Défense de l'Homme*, ponctuées de polémiques avec la FA, à laquelle il reproche, par exemple, en 1952, au nom de l'éthique libertaire, le soutien que cette organisation apporte alors aux peuples marocain et indochinois engagés dans la lutte pour leur indépendance, Louis Lecoin aspire probablement à mener une existence paisible dans sa maison de la Côte d'Azur. Le destin en décide autrement : Marie Morand, sa compagne de trente-cinq ans, succombe brusquement à une attaque d'angine de poitrine, le 29 décembre 1956. La disparition de Marie, qui l'a épaulé dans tous ses combats, notamment lorsqu'il dirigeait *Défense de l'Homme*, ébranle profondément le vieux pacifiste : « [...] si les souvenirs faisaient vivre, ma vie serait supportable encore ; mais l'admirable compagne [...] n'est plus et le chagrin, prenant le dessus, me ronge » écrit-il dans *Le Cours d'une vie*. Très vite, il surmonte l'épreuve en pratiquant ce qu'il sait le mieux faire : agir. À soixante-neuf ans, malade, il entreprend son dernier mais aussi peut-être son plus audacieux combat. Dès le début de l'année 1957, en pleine guerre d'Algérie, alors que les parachutistes du général Massu nettoient la Casbah d'Alger et organisent les sinistres « *corvées de bois* »³⁰, il regagne Paris pour défendre les objecteurs de conscience. Curieusement, il n'évoque pas les terribles affrontements se déroulant sur la rive sud de la Méditerranée. Il s'en tient aux principes abstraits du pacifisme et de l'antimilitarisme : « Cette campagne, qui va durer longtemps avant d'aboutir, sera menée, certes, pour sortir de prison, dans de brefs délais, les plus courageux garçons qui soient, et pour protéger, plus tard, leurs imitateurs. Mais elle sera, au premier chef, une notion anti-guerrière, une action qui se donnera pour but principal la fin des armées – leur disparition. L'état-major ne s'y est pas trompé qui, avec acharnement, contrecarrera tout ce que nous entreprendrons pour déboucher dans une voie qui ne pouvait en rien, on le comprend, lui convenir » note-t-il dans ses mémoires.

Selon une technique qu'il maîtrise fort bien, Louis Lecoin commence d'abord par constituer le comité de patronage et de secours des objecteurs de conscience (CPSOC) qui moisissent alors durant de très longues années au fond des geôles françaises. En particulier, il entend obtenir la libération d'Edmond Schaguené, un témoin de Jéhovah embastillé pour insoumission³¹. Il rallie à cette cause des personnalités très différentes et essuie, pour cette raison, de vives critiques de la part des milieux libertaires qui déplorent la présence de religieux dans le CPSOC : le vieux complice anarchiste Charles-Auguste Bontemps et le poète surréaliste André Breton côtoient le pasteur Roser, l'abbé Pierre et le philosophe chrétien de la non-violence Lanza del Vasto qui soutiennent, en effet, les objecteurs de conscience. Ensuite, Louis Lecoin fonde le journal *Liberté* avec le produit de la vente de sa maison et l'appui de nombreux peintres, dont Maurice de Vlaminck, Bernard Buffet ou Kees van Dongen. Le premier numéro paraît début 1958 et rencontre un réel succès. Très vite néanmoins, cette feuille devient relativement confidentielle.

²⁹ Céline, Louis-Ferdinand, *Féerie pour une autre fois* in *Romans*, coll. La Pléiade, vol. IV, Éditions Gallimard, 1993.

³⁰ Expression désignant la torture et les exécutions sommaires de militants algériens, appelés à creuser leurs tombes avant de mourir.

³¹ Les Témoins de Jéhovah refusent la guerre parce qu'ils prennent au pied de la lettre la parole de Jésus à l'apôtre Pierre : « Remets ton épée à sa place, car tous ceux qui prennent l'épée mourront par l'épée. » (Matthieu, 26, 52)



Malgré les caprices d'une opinion volatile, l'action de Louis Lecoin prend de l'ampleur. Le 16 septembre 1958³², le ministre des armées Pierre Guillaumat écrit au ministre d'État chargé du statut général des fonctionnaires, Guy Mollet, une lettre dans laquelle il annonce « [...] que toutes les personnes poursuivies ou condamnées [du] chef [d'insoumission] et qui ont accompli cinq années d'emprisonnement effectif [seront] immédiatement remises en liberté et ne [seront] plus ensuite appelées de nouveau sous les drapeaux. » Dix objecteurs sur les quatre-vingt-dix incarcérés, dont Schaguené, sont libérés. En octobre 1958, fort de ce premier succès, le journal *Liberté* publie un projet de statut des objecteurs de conscience du CPSOC, pour l'essentiel rédigé par Albert Camus. L'exposé des motifs souligne notamment que plusieurs pays disposent d'un statut d'objecteur de conscience et rappelle qu'en 1793 le Comité de salut public avait reconnu aux anabaptistes le droit de ne pas porter les armes. Albert Camus, Louis Lecoin et Alexandre Lacroix citent en exemple le texte magnifique lu devant la Convention nationale : « Nous avons vu des cœurs simples et nous avons pensé qu'un bon gouvernement devait employer toutes les vertus à l'utilité commune et c'est pourquoi nous

vous invitons d'user envers les anabaptistes de la même douceur qui fait leur caractère, d'empêcher qu'on ne les persécute et de leur accorder le service qu'ils demandent. » Ils proposent également un projet d'ordonnance qui ouvrirait le droit aux objecteurs de conscience de se déclarer comme tels auprès des mairies. En échange d'une exemption de service militaire, les jeunes gens concernés seraient affectés, pour une durée équivalente à celle de la conscription, au Service civil international ou dans les cadres de la Protection civile.

En dépit des ces avancées de l'automne 1958, le changement de régime et les difficultés de la France à sortir du borborygme algérien retardent l'adoption du statut d'objecteur de conscience dont le général de Gaulle lui-même aurait pourtant été assez rapidement convaincu du bien fondé. La signature des accords d'Évian, le 18 mars 1962, ne parvient pas à débloquer la situation si bien que Louis Lecoin entame une grève de la faim, le 1^{er} juin 1962, mode d'action déjà employé par lui dans le passé mais qui présente certains risques pour un homme de soixante-quatorze ans dont la santé est fragile. Au terme de cette initiative, une trentaine d'objecteurs de conscience sont élargis. Finalement, après une nouvelle campagne de pétition au cours de l'hiver 1963, le statut des objecteurs de conscience est adopté par le Parlement le 22 décembre 1963 et entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 1964. Tous les objecteurs de conscience encore incarcérés, une cinquantaine, sont libres pour les fêtes de la fin de l'année 1963.

*

³² Est alors aux affaires, le dernier gouvernement de la Quatrième République présidé par Charles de Gaulle depuis le 1^{er} juin 1958. Celui-ci deviendra président de la nouvelle Cinquième République, le 8 janvier 1959.

Louis Lecoin a eu plusieurs vies politiques. L'anarcho-syndicaliste et l'antimilitariste d'avant la Grande Guerre s'est un peu effacé après le conflit derrière l'homme attaché à tirer des griffes de l'État Léviathan des militants français ou étrangers injustement réprimés. Puis la Révolution espagnole le conduit à organiser la solidarité avec les anarchistes ibériques, sur les plans matériel et militaire. Néanmoins, cette guerre civile sert de prélude au second conflit mondial devant lequel Louis Lecoin adhère aux principes du pacifisme intégral. Dans un contexte marqué par la mise en place progressive de la coexistence pacifique entre les blocs, qui imprègne profondément la situation politique française, il parvient, sur le fondement de ces principes, à publier une revue, *Défense de l'Homme*, où des opinions contradictoires, parfois inattendues et dérangeantes, peuvent s'exprimer. Il achève sa vie militante sur l'obtention de haute lutte d'un statut d'objecteur de conscience.

Quelles que soient les réserves que suscitent certaines prises de position de Louis Lecoin, il faut lui reconnaître au moins deux grandes qualités : le courage et la permanence de son esprit humaniste. Peut-être est-ce un article d'un numéro de juin 1962 de l'hebdomadaire *Le Canard enchaîné* qui le définit le mieux : « *Oui, le modeste petit homme seul, sans autre artillerie que sa bonté, sa volonté de justice, sa confiance absolue en la force de son idéal, réussit à faire brèche dans le donjon des impitoyables* »

Dominique Goussot